

## DISCOURS DU 23 JUIN

PLEIGNE, LE 23 JUIN 2006

Mesdames, Messieurs,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 23 juin 1974, un souffle de liberté a traversé le Jura et, même s'il pleuvait des cordes (« Il pleut la liberté » Roger Schaffter), le soleil brillait sur les visages et dans les cœurs des Jurassiennes et des Jurassiens. Je n'avais pas encore 12 ans et pourtant je m'en souviens très bien.

La ferveur et la liesse populaire dépassaient largement les expressions de joie pourtant importantes des supporters de la Nati...

C'est parce qu'il s'était passé quelque chose d'historique : le Jura venait de conquérir de haute lutte son indépendance du canton de Berne auquel il avait été rattaché 150 ans plus tôt pour des questions de stratégie européenne. Le 23 juin 1974, le Jura était à nouveau libre.

Le 1er janvier 1979, le canton du Jura entrait en souveraineté, amputé cependant de près de la moitié de son territoire et de sa population. La Question jurassienne restait entière.

Après de longues années de méfiance réciproque et d'agressions verbales inopportunes, le dialogue a peu à peu repris entre les deux parties du Jura, rétablissant à petits pas des relations entre les gens et les institutions du Nord et du Sud du Jura.

Aujourd'hui, plusieurs événements laissent entrevoir une issue enfin favorable et complète de la Question jurassienne.

En effet, au Nord, le Parlement jurassien a accepté en mars et avril dernier la loi « Un seul Jura ». La RCJU ancre ainsi dans sa législation la stratégie contenue dans l'accord du 25 mars et reconnaît de facto et de jure l'AJJ. Elle en fait même l'acteur principal de sa politique de réunification. De leurs côtés, les autres protagonistes admettent explicitement l'existence de celle qu'ils ont parfois traitée avec indifférence, voire mépris.



Mercredi dernier, à l'occasion du traditionnel débat autour du Rapport du Gouvernement sur la reconstitution de l'unité du Jura, le Gouvernement et tous les partis politiques (à l'exception de l'UDC qui n'est pas intervenue), tous ont renouvelé leur confiance à l'AIJ et redit leur attente très grande du résultat de l'étude qui lui a été confiée. Je profite de cette tribune pour remercier officiellement tous les acteurs de ce processus, en particulier votre maire et mon ami, Hubert Ackermann, qui ne ménage ni sa peine, ni son talent, ni sa passion pour mener à bien le difficile mandat que le Gouvernement lui a confié ainsi qu'à ses collègues de l'AIJ.

Les résultats des dernières élections bernoises très favorables aux forces autonomistes semblent vouloir indiquer qu'il s'est passé quelque chose dans la population du Sud du Jura. J'espère qu'il ne s'agisse pas seulement de l'effet ponctuel de la Boillat mais plus sûrement d'une confirmation que les thèses jurassiennes progressent après avoir stagné pendant près de 25 ans.

En attendant le résultat de l'étude de l'AIJ, le Jura doit progresser. Il doit se mettre en mesure de séduire les citoyens du Sud afin qu'il soit perçu de manière positive lorsque sera venu le temps des choix politiques.

Je constate que sur ce plan-là, nous avons encore du travail. Si d'une manière générale l'économie jurassienne se porte assez bien pour le moment, elle est encore trop dépendante des soubresauts de la conjoncture internationale à cause de sa trop forte inclinaison vers des productions industrielles de sous-traitance. Il est impératif de profiter de cette embellie pour mettre au point de nouvelles productions à plus haute valeur ajoutée et correspondant mieux à la formation et à l'attente des jeunes jurassiens expatriés. Nous pourrions ainsi leur offrir du travail au pays qui leur si cher. Car si nous vivons dans un petit paradis, malheureusement nous ne saurions nous contenter d'air pur et de verdure. Il appartient aux collectivités publiques de créer les conditions favorables au développement harmonieux et durable des entreprises et des familles jurassiennes dans le Jura. C'est un ambitieux programme certes, mais il permettra de lutter efficacement non seulement contre l'exode des jeunes mais il contribuera aussi à rendre le Jura plus attractif pour nos amis du Sud qui douteraient encore de notre capacité à prendre notre destin en main.

A l'époque où l'on parle beaucoup de globalisation, qui rime d'ailleurs trop souvent avec délocalisation, les jeunes ne se sentent plus vraiment concernés par la Question jurassienne. La commémoration du 23 juin 1974 est là pour leur rappeler que leurs parents et grands-parents se sont battus pour créer ce canton. Les jeunes se soucient bien davantage de leur avenir, de trouver du travail dans un environnement le mieux préservé. Il faut leur dire que, réuni de Boncourt à La Neuveville, le Jura sera mieux armé pour faire face aux défis de demain. C'est aussi une manière de leur montrer que nous nous soucions de leur avenir.



Seul un Jura revivifié, conquérant, dynamique et réuni, seul ce Jura-là pourra faire face aux importants défis de demain. Retroussons nos manches et mettons-nous au travail comme nous savons le faire ! Le Jura a besoin de toutes les bonnes volontés pour créer des richesses, améliorer ses conditions d'accueil et de vie. En résumé pour plaire, pour séduire, pour accueillir

En ce jour de commémoration du 23 juin 1974, je veux croire en la bonne volonté des Jurassiennes et des Jurassiens, je veux croire en leur esprit d'ouverture, je veux croire qu'ils sont capables de réaliser l'impossible espoir de réunir le Jura de Boncourt à La Neuveville.

Merci de votre attention et vive le Jura !

Charles Juillard, Président du Parlement jurassien

